



Stratégies argumentatives (conflits et dissensus) entre deux adversaires politiques français¹

LU Qiuyan

Université Sun Yat-sen, Chine

CarolineLU2016@163.com

Résumé

Nous souhaitons discuter, à partir du débat de l'entre-deux tours de l'année 2012 entre Nicolas Sarkozy et François Hollande, du désaccord manifesté qui, en tant que stratégies argumentatives, s'incarne bien dans les procédés du débat politique. Les manières de manifester un désaccord sont soumises d'emblée aux adverbes de négation simples et complexes et plus tard à la réfutation, une autre manière de manifester le désaccord de façon plus violente. Nous allons voir, dans cet article, comment le désaccord manifesté s'assure de sa force et comment il possède sa dimension argumentative dans le débat politique en nous enracinant dans le champ de l'analyse du discours, tel qu'elle est développée en France, grâce aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni, en particulier.

Mots-clés : désaccord manifesté, stratégies argumentatives, débat politique

Argumentative strategies (conflict and dissent) between two French political opponents

Abstract: We want to discuss, based on the debate of 2012 between Nicolas Sarkozy and François Hollande, the expressions of disagreement as argumentative strategies in the processes of political debate. The ways to disagree may submit firstly to the simple and complex negation through adverbs and then through the refutation, another way to express violently disagreement. We will see in this article how the expressions of disagreement ensure their strength and how they are used as argumentative strategies in the political debate by referring to the theory of discourse analysis, to the work of Catherine Kerbrat-Orecchioni in particular.

Keywords: expressions of disagreement, argumentative strategies, political debate

辩论策略：两位法国政治对手之间的冲突和异议

摘要：本文尝试从2012年法国总统竞选的决战入手，探究尼古拉·萨科齐和弗朗索瓦·奥朗德如何在政治辩论中使用辩论策略中的否定表达。显然，副词和副词短语是表达否定的首要选择。研究发现，驳斥作为否定表达的另一种方式手段更为激进。基于这样的基础，本研究援引话语分析理论，尤以法国语言学家凯特琳的陈述行为理论为主，围绕两位政治对手的辩论策略探讨否定表达如何在政治辩论中发挥其重要作用。

关键词：否定的表达、辩论策略、政治辩论

Introduction

Le débat du dernier tour des élections présidentielles qui a opposé Nicolas Sarkozy (désormais NS) et François Hollande (désormais FH), le 2 mai 2012 est une scène de grande portée pour les Français. Il s'agit d'un échange relevant du genre « débat politique télévisé » où les deux candidats se battent l'un contre l'autre, dans l'optique de gagner l'adhésion du public. C'est un débat où les deux candidats ne partagent pas les mêmes idées sur les préoccupations françaises et s'opposent tous les deux à la candidature. C'est un vrai débat où les deux candidats participent à une rivalité des personnalités et se servent des actes de discours, principalement pour marquer la distinction entre eux et pour sélectionner celui qui est apte à devenir le prochain président. Le débat, à visée polémique, viabilise le terrain pour que les candidats puissent y avoir une rencontre agonistique. Le débat, à visée guerrière, assure des conditions favorisant les propositions et les oppositions des thèses, la mise en cause des contenus, des idées et des actions des candidats devant le public, les justifications et les jugements octroyés aux électeurs.

Nous proposons d'analyser les discours politiques des candidats^a en montrant comment ils expriment le désaccord via les expressions argumentatives et comment ils se positionnent face à leur concurrent. Ce travail s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours, met en œuvre des théories énonciatives (Kerbrat-Orecchioni, 2013), fait référence aux travaux de ce champ (Richard, 2007 ; Corroyer, 2011 ; Sandré, 2012), nous permet d'étudier les procédés manifestant le désaccord aussi bien que les éléments témoignant d'une relation conflictuelle entre les candidats.

1. Micro-désaccord, manière tempérée de manifester le désaccord

Le micro-désaccord relève de la première manière de marquer le ton rival qui domine le duel entre NS et FH. À l'aide des régulateurs tels que les adverbes de négation, les expressions figées au sens négatif, l'ajout d'un argument, les candidats se mettent en désaccord de façon explicite et récusent la « fausse proposition » de l'adversaire pour montrer au public lequel d'entre eux est le meilleur. Le débat politique s'avère en profondeur antagonique et s'engage en axant sur le dissentiment si bien que le consensus demeure superficiel. Les deux adversaires ont chacun leur sens politique qui sert à poser des questions, à expliciter la différence des programmes politiques et à articuler leurs discours entre eux par la nécessité d'éveiller des résonances parmi les téléspectateurs. Et, la discordance pourrait apparaître en toute occurrence où s'installeraient les thèses opposées.

1.1. Désaccord minimal par les adverbes de négation

Cette première catégorie présente les cas où le désaccord est manifesté au travers des adverbes de négation. Ceux-ci peuvent être purs ou complexes. La négation pure s'énonce par « non », « si », quelquefois « ne », formes adverbiales qui peuvent s'employer indépendamment au sens négatif. Et les adverbes de négation complexes sont formés par des locutions adverbiales, telles que « ne...pas ».

a. Adverbes de négation purs

La négation pure réside en « non » et « si » dans notre corpus. Tous les deux peuvent se trouver seuls. « Non » donne une réponse négative à la question ou un refus de reconnaître la réalité de l'argument. « Si », par contre, conforte l'affirmation de la proposition du locuteur en déniait le fait que l'adversaire lui impose. Les négations pures sont toujours relevées dans le duel entre NS et FH.

Exemple 1

- 01 NS *Vous venez de nous faire un beau discours, on en avait la larme à l'œil, mais c'est le même François Hollande qui quand il s'enflamme en mimant François Mitterrand dans les meetings dit : « Je ne garderai aucun des magistrats, aucun des policiers, aucun des préfets... ».*
- 02 FH *Vous avez fait une erreur d'interprétation, vous n'étiez pas dans les réunions apparemment.*
- 03 NS *... Aucun des préfets qui ont travaillé aux côtés de Nicolas Sarkozy.*
- 04 FH *Est-ce que vous avez une phrase là-dessus ?*
- 05 NS *Pas une, plusieurs.*
- 06 FH *Donnez-les-moi. Donnez-les-moi.*
- 07 NS *Je vous les enverrai demain par un courrier que je vous ferai*
- 08 FH *Ceux qui me suivent savent que je n'ai jamais prononcé de telle phrase.*
- 09 NS *Vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante, parce que pour vous c'est déjà fait, vous ne travaillerez pas avec eux.*
- 10 FH *Non.*

NS reformule maintes fois les énoncés de FH et laisse tout exprès entendre que FH veut la division, le clivage entre la gauche et la droite comme en 3 « *aucun des préfets qui ont travaillé aux côtés de Nicolas Sarkozy* » et en 9 « *vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante, parce que pour vous c'est*

déjà fait, vous ne travaillerez pas avec eux ». Face à cette calomnie, FH fait ici une réaction rapide et résolue à son concurrent et lui répond court avec « non ». Il ne justifie pas ensuite sa position, mais la justification, sans aucun doute, est déjà faite. Dans cet exemple, l’adverbe « non » répond à la démonstration du désaccord minimal : négation catégorique manifeste l’attitude de FH devant NS. Utilisé consciemment ou d’une façon automatique, l’adverbe « non », si court qu’il soit, s’estime le plus direct en fonction de négation.

Un autre adverbe « si » *s’oppose à ce que quelqu’un vient d’exprimer à la forme négative* (Rey-Debove, 2009 : 948).

Exemple 2

11 NS *Sur la présidence de la commission des finances, la majorité aurait pu la garder, c’est la présidence la plus prestigieuse, c’est elle qui certifie les comptes de l’État, c’est un député socialiste. Il est vrai que vous avez imité, à juste titre ce que nous avons fait, au Sénat. Mais comment osez-vous, comment osez-vous dire que j’ai eu une présidence partisane alors que dans la majorité on m’a reproché un nombre incalculable de fois de faire la part trop belle à ceux qui m’avaient combattu, à ceux qui n’avaient pas mes idées? Parce que je considère, je considère moi, que lorsqu’on est président de la République on est président aussi de ceux qui n’ont pas voté pour vous. J’ai fait un effort d’ouverture qu’aucun autre avant moi n’avait fait, aucun autre. Et que vous ne serez pas capable de faire, et que jamais un socialiste n’avait fait avant nous, jamais.*

12 FH Si.

L’assertion de NS sur l’incapacité de FH à être président de la République et président de tous les Français (y compris ceux qui sont contre lui) témoigne amplement de la confiance du président sortant d’une part, et le doute de NS sur la compétence du groupe hollandais voire même sur celle du parti socialiste d’autre part. La négation totale à deux fois d’usage de « jamais » dans le discours de NS offre une opportunité à FH de rétorquer. Avec « si » sans rien ajouter, FH a fait des corrections immédiates, et nous les considérons comme une vive réaction. Dans cet extrait, FH se positionne clairement à l’aide de l’adverbe « si » qui ne correspond pas à la manifestation du désaccord montré *sous forme de reprise textuelle niée* (Richard & Sandré, 2012 : 655), mais à un désaccord net.

b. Adverbes de négation complexes

Contrairement aux adverbes de négation purs, ceux de négation complexes ne s’emploient pas obligatoirement seuls, mais s’expriment par « ne » accompagné

de divers auxiliaires : pas, point, plus, jamais, guère, aucun, personne, rien, etc. L'exemple 3 présente le fonctionnement des adverbes de négation complexes.

Exemple 3

13 NS *Mais je considère qu'il faut maintenant donner du temps aux adultes, dans les classes, professeurs dans les classes pour pouvoir s'occuper des enfants qui ont des difficultés, 18 heures d'obligation de service au collège et au lycée, je propose d'augmenter de 25% la rémunération de ces professeurs, sur la base du volontariat, pour qu'ils puissent recevoir les familles, s'occuper de l'enfant qui se noie, qui n'arrive pas à s'en sortir. Tout n'est pas une question de postes. Vous me dites : « Mais les 60 000 que je crée, je vais les retrouver par économie par ailleurs ». Mais savez-vous que l'Éducation nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? Donc, il va falloir que vous supprimiez 61 000 postes dans les autres administrations. Je serais intéressé de savoir lesquelles. Les infirmières?*

14 FH *Les infirmières ne sont pas dans la fonction publique d'État.*

Au thème de l'Éducation nationale, NS impose une réflexion profonde sur la qualité d'éducation et sur sa résolution en disant que « *le problème est un problème de qualité. Il faut augmenter la rémunération des enseignants... on doit diminuer leur nombre. Moins d'enseignants, mieux payés, mieux formés...* ». Bientôt, NS relance la polémique en indiquant que la création proposée par FH de 61 000 postes ne réglera rien, paupérisera au contraire la fonction enseignante. Voulant donner une leçon à son adversaire pour lui dire que la création de 61 000 postes implique une suppression du même nombre de postes dans d'autres administrations de la fonction publique d'État, NS interroge FH d'un ton badin : « *Donc, il va falloir que vous supprimiez 61 000 postes dans les autres administrations. Je serais intéressé de savoir lesquelles ? Les infirmières ?* ». Cette question constitue un tournant pour FH dans ce petit épisode. Il saisit fermement ce moment clé pour renvoyer la balle. « *Les infirmières ne sont pas dans la fonction publique d'État* » comme argument, fait usage de l'adverbe de négation complexe « ne... pas » et consiste à nier ce qu'a dit NS. FH profite des mots énoncés par son interlocuteur à les répéter mais tout en les déniait.

Les occurrences des adverbes de négation, purs ou complexes, s'avèrent fréquentes dans les discours de FH au cours du débat. Il s'agit chaque fois d'apporter une négation, soit simplement lexicale pour le cas de négation pure, soit sur le contenu pour le cas de négation complexe. *Le désaccord peut apparaître ponctuellement dans le débat sans faire l'objet d'une argumentation : c'est le cas de l'emploi de l'adverbe négatif utilisé seul et de la reprise lexicale niée.* (Richard & Sandré, 2012 : 655)

1.2 Désaccord montré par une négation figée

Certaines expressions se sont formées dans la pratique, servant aussi de « ne... pas » pour manifester la négation. Pourtant, la tournure « ne... pas » ne porte pas ici sur un verbe comme « je n'aime pas », mais plutôt sur un adjectif quelconque. Ces expressions présentent d'ailleurs d'autres caractéristiques : le pronom démonstratif « ce » à la place du sujet peut désigner soit un substantif mentionné ci-dessus : - La jupe de Julie est rouge. - Oui, c'est joli ; soit un fait : - On va au cinéma ce soir ? - C'est une bonne idée. Nous remarquons que le pronom « ce » dans la catégorie « figée » connaît divers emplois avec le verbe « être » et sert à désigner ce que la personne qui parle montre ou a dans l'esprit (Rey-Debove, 2009 : 145). Ces formes négatives figées prennent un sens spécifique et parfois s'utilisent dans un contexte particulier. Nous les définissons par la formulation suivante : « C'est + adj. ».

Bien que l'attribut puisse être un adjectif quelconque dans cette formulation, nous observons que les occurrences de FH révèlent un goût pour l'emploi de « vrai » dont la fréquence est à six.

Exemple 4

- 15 NS *Il n'y a pas de remarque désagréable. Y a-t-il un pays au monde qui a fait mieux ? Y a-t-il un pays d'Europe et de l'OCDE qui a fait mieux en termes de croissance que la France depuis 2009? Il n'y en a pas.*
- 16 FH *Si, les États-Unis ont fait mieux que la France en termes de croissance.*
- 17 NS *Non, nous n'avons pas connu un trimestre par...*
- 18 FH *Les États-Unis... Pouvez-vous me permettre, les États-Unis ont fait mieux que nous en termes de croissance. L'Allemagne a fait mieux que nous en termes de croissance.*
- 19 NS *Non, l'Allemagne a connu une récession.*
- 20 FH *L'Allemagne a fait 3% de croissance sur l'ensemble de la période. L'Allemagne a fait mieux, les États-Unis ont fait mieux. Et, donc, vous ne pouvez pas dire que la France s'en soit tirée mieux que les autres. Ce n'est pas vrai.*

Dans cet exemple, lorsque NS insiste sur ses mérites en termes de croissance depuis 2009, FH ne cesse pas de lui chercher des fautes. Le président sortant illustre tout d'abord son point de vue : la France a fait mieux que d'autres pays au monde au niveau de la croissance économique. Très bientôt, nous trouvons un chevauchement de prises de parole entre les deux protagonistes, NS est interrompu en 17 mais arrive à achever son propos en 19 : ce n'est pas la France, mais c'est

l'Allemagne qui a connu une récession. Sur ce, FH opère par dénégaration et fournit des preuves en 20. En articulant le taux de croissance de l'Allemagne, FH dégage sa conclusion : « *vous ne pouvez pas dire que la France s'en soit tirée mieux que les autres. Ce n'est pas vrai* ». L'expression figée « *ce n'est pas vrai* » ici employée n'est qu'une attitude prise par FH vis-à-vis d'un fait proclamé par NS. Ce n'est donc pas, au fond, sur un objet qu'il porte ce jugement, mais plutôt sur le jugement qu'il le fait.

Ces expressions figées permettent à chaque candidat d'exposer leurs propres mots, de manifester leurs désaccords minimaux et de porter un jugement sur le jugement de l'autre.

1.3. Désaccord profond à travers l'argumentation

Nous regroupons dans cette catégorie les cas où le désaccord s'exprime au travers des adverbes de négation et avec une argumentation. Nous appelons ce type de dissensus le désaccord profond. Dans les exemples suivants, FH s'oppose plus clairement au discours de l'autre candidat, en manifestant simultanément ses rétorsions.

Exemple 5

- 21 NS *Quand vous dites « je suis toujours content de moi », que je ne prends pas mes responsabilités, c'est un mensonge.*
- 22 FH *Vous êtes très mécontent de vous. J'ai dû me tromper, j'ai dû faire une erreur. Je me mets à présenter mes excuses, vous êtes très mécontent de vous.*
- 23 NS *Ce n'est pas le concours de... Monsieur Hollande, ce n'est pas le concours de la petite blague.*
- 24 FH *Non, ce n'est pas la blague non plus. Mais je ne peux pas me faire traiter ici de menteur.*

Estimé auto-satisfaisant et irresponsable, NS reprend le terme « mensonge » pour critiquer ouvertement le discours de son adversaire et pour accuser ce dernier de petite blague. De l'autre côté, FH disqualifie à son tour le discours de NS. « *Ce n'est pas la blague non plus* » s'en prend à NS de mettre facilement en cause quelqu'un sans raisonnement. La conjonction de tournant « mais » permet à FH de poursuivre le désaccord « *je ne peux pas me faire traiter ici de menteur* ». Il est intéressant de noter que la marque de désaccord est en deux dimensions : une dimension initiale ne correspondant qu'à des corrections nécessaires et une reformulation de « petite blague » en « blague », ce qui constitue une progression

ascendante de degré ; une dimension ultérieure, annonce solennellement que FH nominalise le nom « mensonge » proposé par NS et le remplace par « menteur ». Un tel changement de mot personnalise le discours de FH et lui permet de promouvoir la valeur de sincérité tout en s'octroyant le crédit.

Les différents cas de désaccord profond sont utilisés par le candidat pour valoriser ses propres discours et dévaloriser ceux des autres. Contrairement au désaccord minimal, le désaccord profond se développe plus fréquemment, car une négation simple ne parvient pas à convaincre totalement. Pourtant, la confrontation tant lexicale que phrastique peut être radicale à travers les preuves, les questions et la dénégation par l'ajout complémentaire. Les phénomènes discursifs qui témoignent de la manifestation du désaccord sont abondants dans le débat Sarkozy-Hollande. L'objectif est de manifester le désaccord, de défendre la légitimité des programmes de chacun et d'attaquer le projet adverse.

2. Macro-désaccord, moyen antagoniste de manifester le désaccord

Dans le débat politique dont l'objectif est effectivement l'élection présidentielle, *nous avons d'un côté les deux protagonistes : le Proposant et l'Opposant qui expriment des opinions qui n'acceptent pas de concession, et de l'autre côté le Tiers qui est représenté par le public, le spectateur, l'auditeur... et qui est la principale personne à convaincre* (Lahiani, 2010 : 62). À partir de cela, les candidats, afin de défendre leurs projets ou leur propre face, usent de divers procédés argumentatifs, d'où la réfutation fait partie de ce type de discours à fort caractère antagoniste. Nous entendons par le macro-désaccord un ensemble de procédés dont le but est de réfuter le discours de l'autre avec les opinions divergentes, les différentes positions politiques, idéologiques qui se rattachent sempiternellement à la disqualification ou au discrédit de l'interlocuteur.

L'apparition de la réfutation se déroule lors d'une divergence d'opinion sur une question. L'acte de réfuter, que nous considérons comme moyen plus véhément de combat en linguistique, *présuppose l'existence d'un discours explicite ou implicite auquel [il] s'oppose. En tant qu'« acte réactif d'opposition », la réfutation de ce qui est dit ou de ce qui a été dit peut porter sur différents éléments de l'énonciation* (Lahiani, 2010 : 63). Dans ce contexte, le locuteur peut présenter ses points de vue comme attaque *ad hominem* (contre l'argument, le raisonnement ou le comportement de l'adversaire) ou comme attaque *ad personam* (contre la personnalité sans rapport avec l'objet du débat).

2.1 Réfutation *ad hominem*

Dans cette catégorie, la réfutation porte essentiellement sur une négation métalinguistique qui *contredit un énoncé effectivement prononcé et annule les présupposés de l'énoncé positif correspondant* (Sarfati, 2005 : 56). Et, la présence de la réfutation contribue à réfuter l'argument, le raisonnement ou d'autres objets dans le débat.

Exemple 6

25 NS *La France est le pays d'Europe qui, avec la Suède, a les impôts les plus lourds. Est-ce que vous avez conscience que nous sommes dans un monde ouvert ? Il y a une différence entre nous. Vous voulez moins de riches, moi je veux moins de pauvres.*

26 FH *Et à la fois plus de pauvres et des riches plus riches.*

La négation métalinguistique dans cet extrait cherche à annuler les présupposés de l'énoncé antérieurement produit par NS. La conjonction « et » semble ajouter des remarques à la suite des paroles de NS, ironise en fait contre la véritable intention de ce dernier en ce qui concerne le décalage entre les pauvres et les riches. Ce « *à la fois plus de pauvres et des riches plus riches* », qui présuppose qu'il y a des pauvres et des riches, correspond au sujet dont parle NS. Cependant, ce « *à la fois plus de pauvres et des riches plus riches* » ne présuppose pas que NS veut moins de pauvres. Ceci relève que le soi-disant « *moins de pauvres* » de NS ne veut pas dire qu'il y ait vraiment moins de pauvres, bien que NS sache nous dire qu'en augmentant le nombre des riches, celui des pauvres serait réduit. D'autre part, avec les deux « plus », FH donne sa réfutation tout en exprimant sa colère sur le projet de NS qui a aggravé le décalage entre les pauvres et les riches et accordé des privilèges aux riches. Dans ce message, par l'acte d'ajout de l'expression « *à la fois plus de pauvres et des riches plus riches* », FH réfute l'argument de son concurrent. Cette réfutation passe pour une menace à la face de NS, puisqu'elle conteste la véritable intention du président sortant de réduire le nombre des pauvres. Néanmoins, cette menace n'est pas formulée de façon directe, mais affecte indirectement le crédit du discours électoral de NS.

2.2 Réfutation *ad personam*

L'usage de la réfutation, comme les cas dans ce groupe, implique un acte menaçant soit la face positive (« *l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction* ») (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 168), soit la face négative (« *territoire corporel,*

spatial, temporel, bien et réserves, matérielles ou cognitives de l'interlocuteur ») (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 167). Et, la réfutation ne s'effectue pas cette fois-ci par le biais du rejet de l'argument de l'interlocuteur, mais par le rejet de la valeur que ménage l'interlocuteur aussi bien que par le rejet de l'*ethos* que compte construire l'interlocuteur dans le discours.

Exemple 7

- 27 NS *L'Allemagne que vous citez en exemple pour accabler mon bilan, Monsieur Hollande, fait le contraire de la politique que vous proposez aux Français. Je veux m'inspirer de ce qui marche, pas de ce qui ne marche pas. Pour moi, l'exemple à suivre, c'est plutôt l'Allemagne que celui de la Grèce ou celui de l'Espagne. Donc, je crains que cet argument se retourne violemment contre vous. Troisième élément, vous parlez du déficit comme de la balance commerciale. Il est de 70 milliards, c'est exact. Savez-vous pour combien pèse l'énergie fossile dans les 70 milliards de déficits ? Le savez-vous ?*
- 28 FH *Oui, je le sais. Mais eh...*
- 29 NS *Si vous le savez, dites-le: c'est 63 milliards.*
- 30 FH *Vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur puisqu'il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé. Il l'est plus en ce moment, mais il n'empêche. En enlevant l'effet du prix du pétrole, vous avez le déficit du commerce extérieur le plus élevé.*
- 31 NS *Vous connaissiez le chiffre de 70 milliards et vous ignoriez que sur ces 70 milliards...*
- 32 FH *Pas du tout. Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ce que je ne sais pas. C'est pas vous qui posez la question, et c'est pas vous qui donnez les notes dans cet exercice.*

Ce premier cas concerne la question de l'économie de la France. Interrogé par NS « *pour combien pèse l'énergie fossile sur les 70 milliards de déficits* », FH reconnaît immédiatement son affirmation, mais hésite sur le chiffre. Malheureusement, NS ne laisse pas le temps de réflexion à son adversaire pour faire aussitôt son deuxième pas : fournir les données. En effet, connaissant très bien la stratégie de NS qui a envie d'escamoter la question cruciale -le déficit dans la balance commerciale - et qui ne laisse entendre que ses « exploits » au public, FH ne manque pas de fermeté pour riposter. Il articule tout d'abord les faits que « *ça (l'énergie fossile) a toujours pesé dans le commerce extérieur* ». L'adverbe « toujours » veut dire que ce phénomène est tout à fait universel. Il indique ensuite que « *le prix du pétrole est plus élevé en ce moment, mais il n'empêche pas (quand même) la résolution du déficit* » pour révéler plus tard la faiblesse de son rival : sans prendre compte de l'effet du prix

du pétrole, NS a quand même le déficit du commerce extérieur le plus élevé. Cette réfutation met en place une menace à la face négative de NS, puisqu'elle conteste la compétence de ce président sortant à régler le problème du commerce extérieur. Elle met d'ailleurs en question la capacité de NS à tenir ses promesses électorales.

Il est intéressant de noter que la réfutation n'est pas encore finie. Face à l'antagonisme de NS, FH, en 32, présente en tant que président et s'attaque à son rival en lui donnant l'admonition : « *Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ce que je ne sais pas. C'est pas vous qui posez la question, et c'est pas vous qui donnez les notes dans cet exercice* ». La première négation employée « *vous n'êtes pas là* » accuse l'opiniâtreté du président sortant à dévoiler l'ignorance de FH pour noircir sa face. Les deux négations suivantes usent de syntaxe « *c'est pas... qui* » pour renforcer le sens d'avertissement. La structure « *c'est pas* » prenant la place de « *ce n'est pas* » est un cas typique dans la langue parlée où « *ne* » est fréquemment supprimé. Néanmoins, le fait de rajouter un « *ne* » ne suffit pas à changer de niveau de langue dans cet extrait. La version « *c'est pas* » ne serait pas la simple correspondance de « *ce n'est pas* », mais implique en profondeur l'indignation de FH. La répétition de « *c'est pas vous qui...* » pénètre dans le territoire privé de NS et affecte les réserves matérielles de l'individu (Kerbrat-Orecchioni, 1992 :167) en le dépouillant de ses droits de « *poser la question* » et de « *donner les notes* ». Cette seconde réfutation instaure une autre menace à la face négative de NS et discrédite la personne qu'il représente aussi bien que l'*ethos* qu'il défend.

Le deuxième cas va dans la continuité du thème de l'exemple précédent. Dans le débat politique, l'une des règles d'or proposées aux candidats consiste à montrer la sincérité et la capacité à représenter la France, mais ne pas être vaniteux ni arrogant.

Exemple 8

- 33 NS *Juste un mot. Quel est le pays, le pays, il y en a un, qui n'a pas connu un trimestre de récession depuis 2009 ? C'est la France.*
- 34 FH *Vous avez connu la récession...*
- 35 NS *C'est la France, c'est la France.*
- 36 FH *Vous êtes toujours content de vous ! Ce qui est extraordinaire, c'est que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe, vous êtes content. Les Français le sont moins, mais, vous, vous êtes content. Je dois ajouter sur la croissance, puisque vous en parlez, que nous sommes...*
- 37 NS *Dois-je considérer que, quand vous augmentez de façon éhontée, je dois accepter...*

- 38 FH *Pour l'instant, je n'ai rien dit qui puisse justifier cette expression.*
- 39 NS *C'est un mensonge.*
- 40 FH *Non. Lequel ? Lequel ?*
- 41 NS *C'est un mensonge. C'est un mensonge.*
- 42 FH *Lequel ? Lequel ?*
- 43 NS *Quand vous dites "je suis toujours content de moi", que je ne prenne pas mes responsabilités, c'est un mensonge.*
- 44 FH *Vous êtes très mécontent de vous. J'ai dû me tromper, j'ai dû faire une erreur. Je me mets à présenter mes excuses, vous êtes très mécontent de vous.*
- 45 NS *Ce n'est pas le concours de... Monsieur Hollande, ce n'est pas le concours de la petite blague.*
- 46 FH *Non, ce n'est pas la blague non plus. Mais je ne peux pas me faire traiter ici de menteur.*
- 47 NS *On n'est pas venu... Je vous ai posé une question...*
- 48 FH *Donc, vous ne seriez pas capable de me dire quoi que ce soit dans cette direction.*

En 36, FH utilise l'adverbe de temps « toujours » et l'adjectif « content » en vue de dévoiler l'arrogance de NS par l'ajout complémentaire : « *Ce qui est extraordinaire, c'est que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe, vous êtes content. Les Français le sont moins, mais, vous, vous êtes content* ». Dans cet ajout, trois voix se font entendre. La première concerne la polyphonie du mot « extraordinaire », qui peut être exceptionnel et brillant, mais également étrange et surprenant par le côté insolite. La deuxième concerne la moindre satisfaction des Français face à la récession. La troisième concerne l'autosatisfaction de NS malgré devant la récession. Ces trois voix se superposent en deux simples phrases, faisant allusion au thème que l'on développera par la suite. Une contradiction se présente en 44 où FH prend la stratégie de concession pour mieux offenser un peu plus tard. « *Vous êtes très mécontent de vous* » répond à ce qu'a dit NS « *Quand vous dites « je suis toujours content de moi », que je ne prends pas mes responsabilités, c'est un mensonge* ». FH piège NS dans cet échange par un coup adroit. En disant « *j'ai dû me tromper, j'ai dû faire une erreur* », FH rectifie ses propos que « NS n'est pas toujours très content de lui, mais très mécontent de lui ». Si « content » implique l'arrogance de NS, « mécontent » renferme un autre sens profond. Comment les Français peuvent-ils être contents si le président lui-même est mécontent ? Comment les Français lui font-ils confiance si le président est mécontent de lui-même ? Comment les Français lui accordent-ils leur espérance si le président est

lui-même mécontent ? Cette attaque, offense de détour, installe un coup mortel à NS. De ce fait, FH décroche sa flèche. En 48, « donc » introduit une conclusion à cette constatation : « *vous ne seriez pas capable de me dire quoi que ce soit dans cette direction* ». La contestation de la capacité de NS réside dans l'emploi du mode conditionnel en verbe « seriez » comme preuve. Le mode conditionnel présent pourrait donner un reproche ou exprimer un fait de façon plus polie et plus euphémique. En ce sens, FH porte atteinte à la face positive de NS puisqu'il a détruit l'image que son interlocuteur tente d'imposer et de construire dans l'interaction. FH porte de même atteinte à la face négative de NS puisqu'il a fait irruption dans le territoire de son rival et n'a épargné aucun effort pour le disqualifier.

Recourir à la réfutation tant *ad hominem* qu'*ad personam* constitue, dans cette partie, un outil à disqualifier ou même discréditer l'adversaire. En effet, *réfuter c'est abattre* (Plantin, 2002 : 405). C'est dans le cadre du débat politique que l'interaction accorde une caractéristique polémique et agressive à la réfutation. L'argumentation *ad hominem* est de nature pragmatique visant à s'opposer aux arguments d'autrui et à confronter un « dire » et un autre « dire », mais aussi à opposer *le dire au faire* (Gauthier, 1995 :174). Et, la particularité de la réfutation *ad personam* est *qu'elle permet de discréditer la position défendue par l'interlocuteur en donnant la preuve* (Robrieux, 1993 : 142). Ces deux types de réfutation servent à manifester le désaccord de manière plus radicale et plus violente. Il ne s'agit plus d'une négation simple ni d'une dénégation relativement tempérée, mais d'une offense, d'un avertissement, d'une admonition, censure, ou même d'une injure.

Conclusion

L'argumentation dans le débat politique sert à expliciter le désaccord entre les interactants. L'analyse ici présentée s'est focalisée sur les marques de discordances. Les deux finalistes du duel, venant de différents partis, ont un but commun à partir duquel chacun s'efforce de convaincre l'auditoire que l'un est meilleur que l'autre. Comme le désaccord compose la mélodie de cette interaction, la confrontation entre NS et FH paraît réelle et le débat s'est déroulé sur un dissensus global.

Le désaccord exprimé dans le débat entre NS et FH sert de socle à cette analyse dans laquelle les occurrences de divergence chez ce dernier s'avèrent fréquentes et diversifiées. FH s'habitue à témoigner premièrement son désaccord à travers les adverbes de négation dont les différentes occurrences montrent un déséquilibre entre un désaccord minimal et un désaccord profond. Sur les occurrences des adverbes de négation, 30 % sont le fait du désaccord minimal et 70 % du désaccord profond. Auteur de ces phénomènes discursifs, FH éprouve le besoin de fournir des preuves pour « abattre » son rival, puisque le désaccord minimal, souvent

appréhendé comme manœuvre flasque, ne suffit pas à se protéger ni à se distinguer. De cette constatation, pour FH, les adverbes de négation purs et complexes sont déjà capables d'exprimer le désaccord minimal, les expressions figées sans aucun doute également. Les arguments et les exemples, par contre, ne peuvent pas être enlevés de la liste des stratégies argumentatives pour FH de témoigner son soutien et de porter ses jugements. D'ailleurs, FH use de la réfutation *ad hominem* pour accélérer ses démarches d'attaque et la réfutation *ad personam* pour s'opposer frontalement à son interlocuteur. Il ne cache pas son impolitesse, mais plutôt, se plonge dans ce combat conflictuel et prend une position claire contribuant à forger une image négative à son adversaire. Les énoncés discursifs de FH constituent ouvertement une menace à la face de NS, et les désaccords exprimés dans ce débat se voient directs, explicites, et vont dans le vif des questions. FH, n'ayant pas peur de révéler auteur de tout cas de disqualification du discours de son protagoniste, impose son désaccord dans tout le processus du débat.

Bibliographie

- Amossy, R. 2013. *L'Argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Anonyme, « Débat. La retranscription du duel entre Hollande et Sarkozy », *Ouest-France*, publié le 3 mai 2012. Consulté le 16 mars 2014.
- Bergson, H. 2007. *L'évolution créatrice*. Paris : PUF.
- Corroyer, Gré. 2011. « Les discordes idéologiques dans le débat politique ». <http://communication.revues.org/1692>. [Consulté le 25 mars 2015].
- Gauthier, Gil. 1995. L'argumentation périphérique dans la communication politique. In : *Argumentation et rhétorique II. Cognition, Communication, Politique*. Paris : CNRS édition.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1992. *Les interactions verbales. Tome II*. Paris : Armand Colin.
- Lahiani, N. 2010. « Argumentation et impolitesse dans les débats politiques à caractère polémique ». *Lexis Special 2 : Impoliteness/ Impolitesse*, p. 61-70.
- Plantin, C. 2002. La réfutation. In : *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris : Seuil.
- Rey-Debove, J. 1999. *Le Robert*. Paris : CLE International.
- Richard, A., Sandré, M. 2012. « Être (d'accord) ou ne pas être (d'accord) ? L'enjeu du débat Aubry-Hollande : entre indépendance et unité ». *Congrès mondial de Linguistique Française-CMLF 2012*, p. 643-661.
- Robrieux, J.-J. 1993. *Éléments de rhétorique et d'argumentation*. Paris : Dunod.
- Sarfati, G-E. 2005. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Armand Colin.

Notes

1. Cette recherche fait partie du projet du Bureau de l'Enseignement supérieur *da xue fa yu ke cheng jing pin zi yuan gong xiang ke yue jiao gao han (2013) 113hao*.
2. Tous les discours des deux adversaires (François Hollande et Nicolas Sarkozy) du débat se réfèrent au texte retranscrits chez *Ouest-France*, publié le 3 mai 2012. <http://presidentielle2012.ouest-france.fr>.